



CONSEIL MUNICIPAL  
DU 27 JUIN 2018

La séance est ouverte à 21h00

**PRESENTS** : MM. Georges DUPUY, Martine LEZAT, Éric BOULGAKOFF, Josiane GRIJALVO, Chantal ZANANDREA, Laurent QUEMENER-TARRAUBE, Michel DARIO, Thierry ETCHANCHU

**ABSENTS / EXCUSÉS** : Mélanie SAJUS, Martine ROSSI, Bernard TOMASINI

**PROCURATION** : Mélanie SAJUS donne procuration à Eric BOULGAKOFF

*Madame Josiane GRIJALVO a été nommée secrétaire de séance.*

Lecture et approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 10 avril 2018.

**1. DELIBERATION : RETRAIT DE LA COMMUNE DE POUCHARRAMET ET MODIFICATION DES STATUTS DU SIVOM DE LA BURE**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Georges DUPUY, Maire  
Monsieur le Maire donne lecture de la délibération du SIVOM de la Bure du 07 mars 2018 relative au retrait de la commune de Poucharramet du Sivom et à la modification des statuts (régularisation de la situation du syndicat rapport à l'arrêté préfectoral du 31/10/2017, régularisation de la rédaction des compétences restantes, toilettage de certains articles et changement du siège social).

Après lecture des statuts, Monsieur le Maire demande au conseil de se prononcer.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver le retrait de la commune de Poucharramet du Syndicat et les autres modifications statutaires votées par le SIVOM de la Bure, et d'approuver les statuts correspondants.

**2. DECISION MODIFICATIVE N°1 – ARTICLES REGLEMENTAIRES**

Adopté à l'unanimité

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 61523 : Entretien de voies et réseaux	3 500.00 €	
D 615231 : Voiries		3 500.00 €
D 616 : Primes d'assurances	2 287.00 €	
D 6161 : Multirisques		2 287.00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>5 787.00 €</b>	<b>5 787.00 €</b>

**3. QUESTIONS DIVERSES**

- **fête locale**

Point sur l'organisation et la présence des élus et impression des flyers de la fête à venir.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.**